



Nations Unies
Consolidation de la Paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix

TERMES REFERENCES

APPEL D'OFFRES : SITUATION DE REFERENCE DU PLAN PRIORITAIRE POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX A MADAGASCAR

PROJET	PRODUIT	ACTIVITE
Secrétariat Technique	<p>Produit 1.3 : Assurer le suivi et évaluation du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en soutenant et conseillant le Comité de Pilotage sur les questions de suivi et évaluation dans le contexte de consolidation de la paix.</p> <p>Résultat d'activité 1.3.4 : Etudes sur le niveau de référence et des enquêtes de perception et de qualité</p>	<i>Recrutement et contractualisation d'une ONG/OSC</i>

Contexte et Justification

Le Gouvernement de Madagascar avec l'appui du SNU, a soumis une demande d'éligibilité au PB, afin d'accéder au Fonds de Relèvement et de Consolidation de la Paix en septembre 2014. Cette demande a reçu l'approbation du secrétaire général des Nations Unies et un financement a été obtenu en février 2015. Le préalable au financement de la requête du Gouvernement était la réalisation du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix suite à une analyse des facteurs de conflits. Ce Plan a été approuvé au mois de novembre 2015 pour un montant total de \$11,5 millions de dollars américains (y compris pour le fonctionnement du Secrétariat Technique) et une durée de trois ans. Le Plan comprend trois résultats stratégiques : (i) la bonne gouvernance, (ii) la réforme du secteur de la sécurité ; et (iii) l'appui holistique à la stabilisation du Sud de Madagascar (voir l'annexe I pour consulter le plan complet).

Ce Plan est un document stratégique, basé sur une analyse de facteurs conflits et d'instabilité et est le résultat de nombreuses discussions entre toutes les parties prenantes, le Gouvernement de Madagascar, les agences du Système des Nations Unies et la société civile. Il a été approuvé par un Comité de Pilotage à Madagascar (coprésidé par le Ministre de l'Economie et du Plan et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies) et par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix des Nations Unies à New York, qui gère le Fonds pour la Consolidation de la Paix.

Un cadre de résultats pour le Plan a également été élaboré et approuvé ; il inclut en annexe du document du Plan Prioritaire. Ce cadre de résultats présente la base stratégique pour l'élaboration de projets individuels pour la mise en œuvre du Plan Prioritaire.

Deux projets ont été développés par les Agences onusiennes, en partenariat avec le gouvernement et les organisations de société civile, et approuvés par le Comité de Pilotage en août 2016. Ces projets répondent aux domaines prioritaires 1 (bonne gouvernance) et 2 (réforme du secteur de la sécurité). Les projets pour le domaine 3 (stabilisation du Sud de Madagascar) seront développés après la conclusion d'une étude anthropologique sur le Sud, que le Secrétariat Technique est en train d'organiser. Il est attendu à ce que cette étude propose des lignes stratégiques d'intervention à la fin du mois de mai 2017.

Le cadre de résultats du Plan Prioritaire sera revu et ajusté, une fois les projets finalisés pour le domaine 3, et les zones ciblées (communes) pour l'intervention dans le Sud ciblées, afin d'assurer une cohérence,

complémentarité et rationalisation. L'approche préconisée dans les communes d'interventions dans le Sud et à Antananarivo sera fondée sur le principe d'une synergie programmatique pour la mise en œuvre de projets cohérents en vue d'améliorer la consolidation de la paix dans les communautés du Plan Prioritaire. En plus, la situation de référence (*baseline*) du Plan et des projets devra être établie, aussi bien que les cibles, et aussi des mécanismes effectifs pour un suivi continu de la mise en place des projets et des résultats de consolidation de la paix du Plan des priorités, y compris un système de suivi communautaire intégrant les structures déjà existantes et soutenues par les Agences de l'ONU et ses partenaires dans le Sud (telles que les Maisons des jeunes par exemple).

La raison d'être et la vision pour la mise en place de ce système de suivi indépendant du Plan est surtout:

- De permettre au Comité de Pilotage (qui supervise les projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix à Madagascar), au Gouvernement, aux Nations Unies et aux Partenaires du Plan Prioritaire de mieux comprendre les questions clés au niveau communautaire par rapport aux objectifs du Plan Prioritaire et de suivre les progrès ou identifier les blocages et les défis ;
- De renforcer la redevabilité du Gouvernement, des autorités locales et des partenaires de mise en œuvre vis-à-vis des *communautés*, pour les résultats du Plan et des projets, et de renforcer le dialogue démocratique entre les communes et les autorités à travers ce suivi.

Avant de mettre en place un suivi indépendant et communautaire du Plan Prioritaire, une situation de référence doit être établie pour un échantillon de vingt (20) communes parmi lesquelles seize (16) auront des activités de projets ciblées et un échantillon de quatre (4) communes similaires mais non-ciblées par les projets, dans lesquelles le consultant choisira une ou plusieurs. Cela permettra d'effectuer une comparaison des résultats obtenus à la fin du projet entre les **communes couvertes** et **celles non couvertes**, ainsi que pour permettre la planification des cibles des projets et du Plan des priorités, pour aider à la mise en œuvre, et permettre le suivi et l'évaluation des progrès. Ces données de base serviront également à la mise en place d'un système de suivi et évaluation participatif permettant de documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du programme, mais aussi pour assurer une meilleure cohérence entre les projets différents travaillant sur les objectifs similaires ou avec les bénéficiaires similaires.

Objectifs du travail

Le présent appel à proposition vise à recruter une ONG ou institution de recherche spécialisée en recherche et enquêtes (y compris : design des outils de suivi sensibles au conflit et aux questions du genre, questions de perception des jeunes vs. adultes, collecte de données au niveau communautaire, analyses), ayant une expérience dans le domaine de consolidation de la paix et ayant des liens (présence et/ou expérience passée pertinente) dans les régions où les projets du Plan Prioritaire seront mis en œuvre (une présence ou des partenariats existants avec la société civile locale avec la capacité d'établir rapidement des équipes d'enquêteurs).

La structure (locale ou internationale) doit être basée et enregistrée à Madagascar. Elle aura pour objectif de :

- (i) Réaliser l'étude de la situation de référence (*baseline*) du Plan de priorités pour la consolidation de la paix (PPCP) ainsi que pour certains indicateurs sélectionnés dans les projets du PPCP,
- (ii) Collecter les données de suivi et évaluation des indicateurs référencés au niveau institutionnel. Cet exercice devra se faire en complément avec celui de la mise en place du système de monitoring communautaire.

Le travail à accomplir dans le cadre de ces objectifs devra se faire en conjonction avec les projets qui mettent en œuvre le Plan des priorités et les agences de mise en œuvre (ONU, CSOs et contrepartie nationale) pour assurer une approche cohérente et synergétique, pour éviter la prolifération d'enquêtes de perception et pour clarifier les responsabilités de suivi entre les projets individuels et le travail compris dans ces TDRs. Elle travaillera étroitement avec le Secrétariat Technique du PBF et considérera les structures et plans de suivi et évaluation déjà existants (tels que le SNISE du Programme National de Développement, par exemple).

Tâches spécifiques :

Le prestataire de services recruté dans le cadre de cet appel, aura la tâche de collecter et analyser les données pertinentes à la mise en œuvre du Plan prioritaire de consolidation de la paix pour Madagascar.

Ses tâches peuvent être articulées en quatre grandes fonctions :

1) Préparation :

Affiner et rationaliser le cadre des résultats du Plan des priorités et des projets individuels s'y afférant et le Plan de suivi/évaluation, et en étroite collaboration avec le Secrétariat Technique PBF et les agences de mise en œuvre. Ce travail servira pour assurer que ces cadres soient clairs, mesurables, et complémentaires/cohérents et pour clarifier qui aura la responsabilité sur la collecte et analyse des données pour chaque indicateur – soit l'agence de mise en œuvre, soit la structure qui mène la présente étude, en tenant compte du type d'indicateur et du besoin d'éviter la duplication des sondages de perception et de renforcer les synergies entre les projets (donc, les indicateurs de perception seront en général la responsabilité de la structure sous ce contrat).

Il devra également faire une cartographie des mécanismes existants de collecte de données par rapport aux indicateurs du Plan des priorités pour clarifier les sources potentielles des informations pour les indicateurs différents, éviter les duplications et profiter des exemples innovateurs pour la future collecte des données.

Le prestataire sera également chargé de :

- Revoir les indicateurs dont les données *baseline* doivent être collectées et, avec le soutien du chargé de Suivi et Evaluation du PBF, s'assurer qu'ils sont SMART et prêts pour avoir la collecte de leurs niveaux de référence.
- Développer une méthodologie pour la collecte des données et établir un échantillon représentatif pour couvrir les études de perception, y compris en s'assurant que les vues et opinions des femmes, jeunes et toute autre partie prenante spécifique et/ou vulnérable est suffisamment représentée.

2) Collecte de données :

Faire la collecte des données pour dresser la situation de référence du cadre des résultats du plan prioritaire et des projets s'y afférant, une fois la synchronisation/ rationalisation des cadres des résultats faite. La situation de référence doit se faire sur un échantillon des communes touchées par les projets et aussi, pour avoir des données comparatives, pour un autre échantillon (plus petit) des communes similaires mais pas touchées (échantillons à être proposés par l'organisation sur la base d'une méthodologie robuste). Comme prévu dans les cadres de résultats, le travail sur la situation de référence couvrira les indicateurs des secteurs différents mais toujours liés à la consolidation de la paix et prévention des conflits.

Le prestataire devra également :

- Entreprendre une petite phase pilote pour tester que les questions de l'enquête de perception soient bien comprises et interprétées dans le bon sens avant que les équipes d'enquête couvrent l'entièreté de l'échantillonnage ;
- Coordonner et gérer les équipes de collecte des données pour mener la collecte de données sur l'échantillon représentatif, et superviser et assurer la qualité de la collecte des données ;
- Nettoyer et compiler les données brutes collectées dans les diverses localisations.
- Analyser les données collectées lors du *baseline* et finaliser les indicateurs de baseline dans le plan de Suivi et Evaluation du PBF, en accord avec le chargé de suivi et évaluation du secrétariat technique du PBF.

3) Rédiger les rapports concernant les données collectées et leur analyse

Le prestataire sera chargé de préparer un rapport d'analyse des données sur la base des données collectées. Le rapport fournira les éléments d'information nécessaires aux agences et au Comité de Pilotage sur les situations de départ des indicateurs du Plan et des projets, et pour permettre à ce dernier d'exercer son rôle d'orientation stratégique par rapport à la mise en œuvre du Plan (toutes les analyses doivent être désagrégées par sexe et, ou possible, par tranche d'âge et d'autres dimension pertinente (e.g. ethnie etc).

Résultats attendus :

1. Un rapport sur la situation de référence pour le Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix et certains indicateurs des projets suite à la synchronisation/ rationalisation des cadres de résultats du Plan Prioritaire et des projets (surtout pour les indicateurs de perception) dans un échantillon des communes couvertes et des communes similaires mais non-couvertes est disponible ;
2. Un rapport de progrès des indicateurs retenus et approuvés avec le Secrétariat du PBF,

a) Produits/livrables :

Phase d'élaboration du *baseline* : 8 semaines maximum

Résultats	Deadline
1. Appel d'offres et recrutement de la structure sélectionnée	Mois 1 (ETD Juillet 2017)
2. Finaliser la méthodologie pour la collecte des données et l'échantillon de la population à couvrir	Mois 2
3. Questionnaires et autres outils de collecte des données	Mois 2
4. Organisation d'une rencontre de cadrage sur la méthodologie et les outils de collecte envisagés avec le Secrétariat Technique et les points focaux S&E	Mois 3
5. Phase pilote (petit échantillon) : tester les questions et les adapter si nécessaire	Mois 3
6. Collecte de données	Mois 4 - 5
7. Résultats préliminaires de l'étude sur la situation de référence	Mois 5
8. Organisation de deux rencontres sur rapports provisoires avec le SecTec et les points focaux M&E	Mois 5
9. Rapport final de l'étude sur la situation de référence	Mois 6

10. Publication et diffusion du rapport final par le SecTec	Mois 6
11. Collecte des indicateurs de progrès du PPCP	Mois 10
12. Rapport final de compilation de progrès du PPCP	Mois 11

Les documents suivants seront disponibles en début de contrat : le Plan prioritaire, les documents de projets, les rapports divers de mise en œuvre des projets et du Plan Prioritaire, le cadre de suivi et évaluation des projets, la liste des indicateurs existants (proposés) pour la collecte des données, ainsi que les résultats de l'étude anthropologique sur le Sud que le PBF est en train de lancer.

b) Profil de l'ONG/Institution de recherche/Bureau d'études

Comme mentionné supra, les structures/ONG/Institutions/Bureaux candidats, doivent obligatoirement être basées et enregistrées à Madagascar. Ils doivent également avoir une présence pertinente à Madagascar et une expérience dans le Sud de Madagascar, à mener des activités similaires.

Il est souhaitable que le prestataire puisse avoir une équipe composée de la façon suivante :

Team leader S&E / coordinateur sera :

- Responsable pour la coordination globale et l'assurance qualité de toutes les activités de suivi et évaluation mentionnées dans ces TdR ;
- Entraînement et supervision du travail de toute l'équipe, s'assure que l'équipe a des expertises requises et une excellente compréhension du travail et des risques liés à la consolidation de la paix et que toutes les tâches sont bien planifiées, complétées dans les délais, de bonne qualité et qu'elles sont appropriées aux dynamiques de fragilité et de consolidation de la paix, des questions du genre, et aussi des approches de «Do No Harm»;
- Entreprenne les contrôles du travail de l'équipe sur le terrain et résout des problèmes potentiels ;
- Assure la gestion administrative et financière des activités de l'organisation dans le cadre du contrat, la planification des activités, la production des rapports de suivi des projets ;
- Avec l'expert statisticien/sondage, développe la méthodologie du travail et plus spécifiquement le plan de collecte de données de suivi des indicateurs du cadre de résultats et des sondages de perception, y compris la stratégie d'échantillonnage dans les communes visées et pas visées et aussi la phase pilote de test des sondages sur le terrain, et aussi le suivi communautaire ;
- Assure que les informations recueillies par les enquêteurs de suivi et des sondages soient analysées et transmises dans un rapport clair et à temps au secrétariat technique du PBF, y compris l'alerte précoce sur les défis ou les problèmes et des recommandations pour des ajustements, si nécessaire.

Statisticien / Echantillonneur sera :

- Responsable pour tous les aspects de planification, conception, mise en place et analyses des sondages de perception et d'autres enquêtes planifiées par le plan de suivi et évaluation dans les communes identifiées et de la mise en place du suivi communautaire ;
- Calcule le sondage pour l'enquête de perception pour les communes d'intervention et les communes non visées, y compris calcul des poids et tabulation des erreurs d'échantillonnage après chaque sondage ;
- Analyse les données collectées sur les indicateurs des résultats globaux et des projets/programmes pour identifier le progrès, les défis, et rédige les rapports.

Des Enquêteurs/ collecteurs de données (plusieurs):

- Disposent d'une connaissance excellente des communes et des langues locales et une confiance de la population locale ;
- Avec un bon équilibre hommes/femmes pour faciliter la collecte des données au sein des communautés, représentativité des <35 ans ;
- Responsables pour la collecte de données de suivi des activités des projets et pour les sondages de perception selon le plan de suivi et évaluation ;
- Suivi des projets selon le calendrier développé au début de la consultation et selon les critères identifiés conjointement.

L'organisation retenue sera entièrement responsable pour le recrutement et l'entraînement du personnel, la logistique du travail, fourniture des équipements y compris pour les sondages.

Qualifications requises pour l'équipe :

Profil du S&E Team leader / coordinateur (1)

EXPERIENCE :

- Minimum huit (8) années d'expérience en suivi et évaluation et des recherches/enquêtes au niveau communautaires requis.
- Bonne compréhension des dynamiques de fragilité et de consolidation de la paix et minimum cinq années d'expérience en gestion de projets ou S&E dans le contexte consolidation de la paix / fragilité.
- Expérience en gestion d'équipes sur le terrain et rédaction des rapports d'analyse.

FORMATION :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Licence ou Master), de préférence en sciences sociales, statistiques, démographie, sciences politiques, droit, relations internationales, administration publique, gestion des entreprises, ou sciences économiques.
- Une connaissance approfondie des méthodologies quantitatives.
- Connaissance approfondie des réalités malgaches et expérience réelle et pertinente dans le pays.

Profil du Statisticien / Echantillonneur (1): expert en conception et analyses des enquêtes, y inclus sondage de perception

EXPERIENCE :

- Minimum sept années d'expérience en planification d'échantillonnage et en planification et mise en œuvre des enquêtes et analyse de données.
- Expérience en gestion d'équipe sur le terrain et rédaction des rapports d'analyse.

FORMATION :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Licence ou Master), en sciences sociales, statistiques, démographie, épidémiologie. Une connaissance approfondie des méthodologies quantitatives. Forte expertise en techniques d'échantillonnage et en planification d'enquêtes. Une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, SPSS, CSPro).

Profil des Enquêteurs/ collecteurs de données (variable, par région):

- Minimum 1 an d'expérience en collecte de donnée au niveau communautaire y compris les localités pas facilement accessibles et expérience en participation dans la collecte de données et conduites des interviews pour des sondages/enquêtes et discussions en groupes ;
- Être originaires des localités concernées et avoir la maîtrise de la/des langue(s) locales et confiance des communes.

c) Zones d'intervention du Plan Prioritaire

Les communes d'intervention du Plan prioritaire sont groupées en deux catégories : une première catégorie est basée dans la capitale, et une seconde (dans le Sud) sera à déterminer avec le prestataire de service.

A titre d'information, les régions et districts prioritaires retenus dans le Sud par le PPCP sont :

- **Androy** : (i) Bekily, (ii) Ambovombe , (iii) Tsihombe. ☒
- **Anosy** : (i) Amboasary Sud, (ii) Betroka, (ii) Fort Dauphin ☒
- **Antsimo Andrefana** : (i) Ankazoabo Sud, (ii) Morombe, (iii) Toliara II ☒
- **Ihorombe** : (i) Ihosy, (ii) Iakora. ☒
- **Haute Matsiatra**: (i) Ambalavao, (ii) Ikalamavony ☒

Les communes seront ciblées en fonction des projets et des résultats de l'étude anthropologique qui devra être menée pour identifier les zones d'intervention du PBF dans le Sud. Dans le cadre de ce contrat, une sélection sera effectuée entre les communes

Arrangement institutionnel

a) Supervision :

Le suivi technique et le contrôle de qualité sera assuré par le Secrétariat Technique du Fonds pour la Consolidation de la Paix à Madagascar, qui est placé sous la direction du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Madagascar. Le Chargé de Suivi et Evaluation et le Secrétariat apporteront une assistance technique aux différentes étapes du processus.

La restitution des résultats de la situation de référence sera considérée comme une opportunité de dialogue avec les communautés et les différentes catégories d'acteurs pour une planification participative des réponses à apporter aux différents goulots d'étranglement et barrières identifiés. Ce dialogue avec les communautés servira de base à la mise en place d'un mécanisme participatif de suivi du Plan Prioritaire.

b) Durée du contrat :

Le contrat sera proposé pour une durée de douze mois (12).

c) Rapportage :

Tous les livrables attendus doivent être soumis en respectant le calendrier défini. Ils feront l'objet de discussion et/ou revue avec le Secrétariat Technique et les points focaux M&E.

Les versions finales devront avoir l'approbation du Secrétariat Technique.

Les soumissions de propositions doivent inclure :

Proposition technique avec (1) détails de l'approche et méthodologie proposée, (2) ébauche de plan de travail et la composition des équipes proposées.

Proposition financière

Elle devra présenter les coûts détaillés des différentes prestations envisagées.

Le plan de paiement sera établi comme suit :

- 50% du montant total du contrat lors de la livraison de la méthodologie et son acceptation par le Secrétariat Technique ; les équipes locales de collecte de données identifiées et les questions pour le *baseline* développées
- 30% du montant total du contrat sera payé après la phase de test des questionnaires et la collecte de données pour les études de perception ;
- 20% du montant total du contrat sera payé après la livraison du rapport final de l'étude et son approbation par le Secrétariat Technique.

Critères de sélection

La sélection se fera sur une base de points qui combineront les compétences et la méthodologie (80%) et combiné à l'offre financière (20%).

Les critères éliminatoires sont : (i) Enregistrement de la structure à Madagascar ; (ii) Présence effective des membres de l'équipe à Madagascar ; (iii) Connaissance approfondie du terrain étudié ; (iv) Expérience préalable dans ce même genre d'exercice par le passé.

Etabli par, _____

Lova RALIJAONA
Lova RALIJAONA, Chargée en Suivi-Evaluation

Validé par, _____

Oana MIHAL
Oana MIHAL, Coordinatrice du Secrétariat Technique

